

Fédération nationale des Communes forestières « 100 constructions publiques en bois local »

Delphine Nicolas
Directrice de l'Union régionale
des Communes forestières de Lorraine
Lorraine, France



1. Construire en bois local, la force de la démonstration

Le programme « 100 constructions publiques en bois local » a été initié par la Fédération nationale des Communes forestières pour valoriser localement la ressource bois, dynamiser l'activité des entreprises de la filière et créer ou maintenir des emplois locaux non délocalisables. Ce programme lancé en 2012, avec le soutien des ministères de l'Écologie, de l'Agriculture et de l'interprofession nationale France Bois Forêt, s'est terminé fin 2016. Pour le développer, la Fédération nationale des Communes forestières s'est appuyée sur son réseau de collectivités adhérentes, d'associations départementales et d'unions régionales des Communes forestières. En quatre ans, une centaine de bâtiments ont été réalisés.



Un des premiers projets pilotes, le bâtiment communal multifonctionnel de Saint-Jean d'Arvey (Savoie) abrite la mairie, la bibliothèque et une crèche. Il est le premier à avoir utilisé du bois certifié « Bois des Alpes »

2. De l'amont au produit fini, une chaîne de valeur

Les collectivités forestières sont propriétaires de forêts, elles contribuent à l'aménagement de leurs territoires et sont aussi maîtres d'ouvrage dans le cadre de la construction ou l'aménagement de bâtiments publics. Nombre de collectivités forestières ont souhaité développer localement l'utilisation du bois dans le domaine de la construction afin de valoriser leurs produits forestiers, dans le cadre d'une gestion durable de leur patrimoine. Le programme «100 constructions publiques en bois local» a permis d'apporter aux maîtres d'ouvrage un accompagnement technique.

La performance énergétique et l'anticipation des impacts environnementaux des ouvrages sur l'ensemble de leur cycle de vie ont été fortement prises en compte.



Le centre culturel de Mazan (Vaucluse) et sa salle de spectacle modulable utilisant des essences de cèdre, pin, pin à crochets, ont reçu le premier prix en 2013 décerné par le jury du Prix national de la construction bois.

Le centre culturel de Mazan (Vaucluse) et sa salle de spectacle modulable utilisant des essences de cèdre, pin, pin à crochets, ont reçu le premier prix en 2013 décerné par le jury du Prix national de la construction bois.

3. Des projets-pilotes à l'appropriation

Le lancement et le déploiement du programme ont permis d'expérimenter des solutions pour mettre en œuvre les bois locaux, en conformité avec le Code des marchés publics.

En impulsant une autre économie, en développant une filière courte, du maître d'ouvrage à l'entreprise, en valorisant les savoir-faire et les ressources locales, il est possible d'apporter plus de valeur ajoutée dans la construction publique.

Groupes scolaires, salles de spectacle, bâtiments de collectivités, logements sociaux, aménagements touristiques, bâtiments culturels ou de santé, mobiliers extérieur ou intérieurs, autant de projets publics qui ont associé collectivités, architectes, scieurs, charpentiers et entrepreneurs locaux.

Les outils et les références développés par le programme ont été transférés aux territoires via l'animation d'un réseau « prescripteurs bois ».

Ainsi, les collectivités ont tous les éléments pour intégrer dans leurs politiques territoriales des programmes d'actions liés à la valorisation de leurs forêts et de la filière bois.



Le groupe scolaire de Hadol (Vosges) est un bâtiment en bois 100% local, issu des forêts communales. Hêtre, sapin, douglas, cet ouvrage est un exemple d'économie circulaire.

4. Communiquer et accompagner

Afin d'identifier des projets de bâtiments, mais aussi en faire émerger de nouveaux, plusieurs supports ont été développés. Le site internet www.100constructionsbois.com constitue une plateforme de projets consultables avec des « fiches projets » synthétiques pour chaque nouveau bâtiment engagé dans le programme. Ces fiches permettent aux élus d'identifier facilement les bâtiments se rapprochant le plus de leurs projets pour s'en inspirer. En complément, un guide national « Construire en bois des massifs forestiers français » a été édité pour les maîtres d'ouvrage et les prescripteurs publics.



A Xertigny (Vosges), le nouvel aménagement du plan d'eau valorise l'utilisation du hêtre en construction sous la forme d'un ensemble d'habitations de loisirs « les Woodies ».

Un appui technique au maître d'ouvrage a été mis en place afin de conforter la dimension territoriale des projets de construction en bois local ; une boîte à outils « projet » a été développée avec notamment des modèles de cahiers des charges favorisant la ressource locale. Parallèlement, des formations ont été mises en place pour sensibiliser les élus à l'utilisation du bois local et à la performance environnementale des bâtiments.



La maison de l'intercommunalité du massif du Vercors (Isère) assure la promotion de la filière bois local tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

5. Vers un transfert aux territoires

Le volet « animation » du programme s'est poursuivi par des réunions d'un comité de pilotage spécialisé et le renforcement de la coopération franco-québécoise engagée il y a plusieurs années pour la valorisation du bois dans la construction, notamment de grande hauteur et de l'architecture durable. Au-delà de l'accompagnement de projets de construction « vitrines », le programme a permis de déployer, y compris sur des territoires en dehors du réseau des communes forestières, une stratégie de développement de filières courtes, de valorisation des ressources bois et des compétences. Plusieurs démarches de certification, de marques simples et de traçabilité des bois à l'échelle des grands massifs forestiers ont été engagées telles que Bois des Alpes, Terre de hêtre, hêtre des Pyrénées, Bois du Massif Central.



<http://www.100constructionsbois.com>

Contacts :

Fédération nationale des Communes forestières – Dominique de La Rochette
13 rue du Général Bertrand – 75 007 PARIS
Tél : 01.45.67.61.20 / Mail : dominique.delarochette@communesforestieres.org
www.fncofor.fr

Union régionale des Communes forestières de Lorraine – Delphine Nicolas
5 rue de Condé – 55 260 PIERREFITTE SUR AIRE
Tél : 03.29.75.05.25 / Mail : delphine.nicolas@communesforestieres.org
www.communesforestieres-lorraine.org